

Ce qui ne fut non plus pour plaire à Welter c'était la manière de voir de Loesch dans la question des mesures prises par les Allemands en Luxembourg dans l'intérêt de leurs armées. D'après ce que Loesch avait dit à Welter, il y a plusieurs mois de cela, juridiquement parlant les Allemands étaient en droit de prendre ces mesures. Welter regrette qu'en cette matière Loesch ait partagé l'opinion d'Eyschen et de Thorn.

Le 29 octobre eut de nouveau lieu à l'Hôtel Brasseur une assemblée des Gauches au cours de laquelle Maurice Pescatore, Edouard Hemmer, Robert Brasseur, Léandre Lacroix et Michel Welter rendirent compte de l'entrevue qu'ils avaient eue avec la Grande-Duchesse. Préalablement Robert Brasseur avait dit quelques mots en l'honneur du président de la Chambre Auguste Laval, décédé la veille à Berne (v. fasc. XII). Tous les députés présents désapprouvaient l'appel fait à Adam Loesch. On nomma encore une commission de cinq membres (dont Welter) qui aurait à se mettre en relations avec le nouveau cabinet; sur proposition du docteur Welter, Hemmer fut désigné par acclamation candidat à la présidence de la Chambre; la question de la vice-présidence fut remise à plus tard. Cette fois-ci Welter était content de l'assemblée: «Il faut le dire, l'accord était parfait. Belle réunion!»

Adam Loesch n'ayant pas réussi dans ses efforts, il renonça à la mission qui lui avait été confiée et remit à la Grande-Duchesse un rapport écrit qui a été reproduit par Auguste Collart à la page 144 de son «Sturm um Luxemburgs Thron.»

SOURCES

- 1) C. R. des séances de la session 1914/15, p. 333.
- 2) C. R. des séances de la session 1914/15, p. 355.
- 3) Cf. le livre gris publié en 1919 par le gouvernement Reuter: «Neutralité du G.-D. pendant la guerre de 1914-1918», pp. 47, 53, 55.